



L'Italie et la Suède sont deux pays qui ont beaucoup œuvré, depuis plus de 30 ans, pour la scolarisation des enfants en situation de handicap. Leurs expériences et leurs modes d'organisation pédagogique peuvent nous aider à mieux comprendre les avancées de la loi de 2005 ainsi que ses limites et nous donner de nouvelles pistes de travail. En Suède comme en Italie la mise en place des structures et d'accompagnement pédagogique a été faite après la refondation de leurs systèmes éducatifs en général. La pédagogie a été au cœur du questionnement.

Pour en débattre et confronter les expériences, les approches, nous avons invité des chercheurs en éducation - Lucia De Anna, Marisa Pavane, Eric Plaisance, Kerstin Göransson - et des enseignants - Elena Ducillo et Gaetania Villanella. Ce débat organisé par la FCPE Île-de-France vise à nous donner les outils nécessaires pour veiller à la qualité de la scolarisation non seulement des enfants en situation de handicap mais aussi de tous les enfants. C'est le défi auquel nous, parents d'élèves, sommes confrontés après le vote de la loi de 2005.

École et handicap : quelles réponses ?

Bien des enfants en situation de handicap sont encore hors de l'école. En 2005-2006, à peine 150 000 enfants étaient scolarisés dans des écoles ordinaires en France. Pour ceux-ci, après un parcours difficile pour obtenir leur scolarisation, bien des questions demeurent :

- Sont-ils bien scolarisés et ont-ils en même temps la possibilité de trouver la place qui leur revient dans notre société ?
- Le rapport entre pratiques et effectifs actuels dans les classes accueillant un ou plusieurs élèves en situation de handicap peut-il garantir la réussite scolaire et l'épanouissement de tous ?
- Quels changements qualitatifs doivent intervenir pour concilier l'action des divers acteurs et intervenants dans la vie scolaire au profit de l'enfant ?

Un colloque, trois demi-journées de débats

Pour les aborder, le comité régional de la FCPE Île-de-France organise **les 26 & 27 janvier 2008**, au **lycée Honoré-de-Balzac** (118 bd Bessières, Paris 17^e - métro : Porte-de-Clichy), un colloque **avec des intervenants italiens, suédois et français** sur trois demi-journées, dont les conclusions feront l'objet d'actes publiés et d'un vademecum simple sur l'accueil et la scolarisation des enfants en situation de handicap à destination des conseils locaux de parents d'élèves.

**Bulletin d'inscription téléchargeable sur www.fcpe75.org
À retourner à la FCPE IDF, 14 rue d'Astorg 75008 Paris
Renseignements au 01 42 65 05 98**

Pour répondre aux besoins pédagogiques de la scolarisation des élèves en situation de handicap, la FCPE d'Île-de-France invite à débattre :

Samedi de 9h à 12h, deux tables rondes :

- Quel accueil, quelle scolarisation pour les enfants en situation de handicap en Italie et en Suède ?
- La loi française de 2005 sur le handicap représente-t-elle une avancée, est-elle respectueuse de l'attente des parents et des élèves ?

Samedi de 14h à 17h, quatre ateliers :

1) Est-ce à l'enfant de s'adapter à l'enseignement ou à l'enseignement de s'adapter à l'enfant ?

La démarche pédagogique détermine le rôle de l'élève et de l'enseignant dans le parcours d'acquisition des connaissances. Faire le point sur cette relation à l'école est d'une importance capitale pour l'évaluation de la scolarisation des enfants en situation de handicap.

2) Déplacements, fatigabilité de l'enfant et acquisition des connaissances : quels liens entre les lieux de soins et les lieux de scolarisation ?

Tout enfant est fatigable. Plusieurs facteurs dans le parcours quotidien d'un élève peuvent constituer des obstacles à la disponibilité de ses facultés intellectuelles et physiques. Comment lever ces obstacles ?

3) L'école est-elle un lieu de socialisation de tous les élèves ?

L'école est par excellence le lieu de transmission des connaissances. Elle joue un rôle important dans la socialisation des élèves. Comment assurer la socialisation de tous les élèves ?

4) Sous quelle forme les ressources pédagogiques doivent-elles être mises à la disposition des enseignants face à des élèves à besoins particuliers ?

Les enseignants ne sont pas formés dans tous les domaines de la pédagogie. Sous quelle forme les ressources pédagogiques doivent-elles être mises à la disposition des enseignants face à des élèves à besoins particuliers ?

Dimanche de 9h à 12h, synthèse des travaux

Présentation des synthèses des travaux des tables rondes et des ateliers.

Ce colloque est destiné aux parents d'élèves et aux intervenants du domaine éducatif (dont les Académies et les collectivités territoriales).

**Colloque École et handicap : quelles réponses ?
les samedi 26 & dimanche 27 janvier 2008,
au lycée Honoré-de-Balzac
(118, bd Bessières, Paris 17^e – Métro : Porte-de-Clichy).
Accueil à partir de 8 h 30**